

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2014/19

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 16 avril 2014

L'an deux mille quatorze et le seize avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 07 avril 2014.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 15
votants : 15*

Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

*Présents : M ou Mme A.VOLLE – C.CROZIER – J.TESTON – M.BEUGNET
– M.HILAIRE – P.BOUNIARD – A.CORNET – P.EUVRARD – J.GAUTHIER
– S.GRENIER – M.JOLLIVET – M-F.LEBRAT – C.PIQUEMAL – M-
C.RAMUS – E.RENAUDEAU.*

Excusés :

Absents :

Mme Monique BEUGNET a été élue secrétaire

Objet : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres des marchés publics.

Le Conseil Municipal :

VU les élections municipales du 23 mars 2014

VU le renouvellement du Conseil,

VU les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

CONSIDÉRANT qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

.../...

2014 / 068

CONSIDÉRANT qu'outre le Maire, son Président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein.

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

CONSIDÉRANT qu'une seule liste composée des noms suivants a été présentée par les Conseillers Municipaux :

- Membres titulaires : * Max JOLLIVET
- * Sandrine GRENIER
- * Philippe BOUNIARD

- Membres suppléants : * Mr Joël TESTON
- * Mr Jocelyn GAUTHIER
- * Mr Philippe EUVRARD

DÉCIDE de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à main levée.

CONSIDÉRANT que cette liste a obtenu la majorité absolue des suffrages

PROCLAME élus les membres titulaires suivants :

- Max JOLLIVET
- Sandrine GRENIER
- Philippe BOUNIARD

PROCLAME élus les membres suppléants suivants :

- Joël TESTON
- Jocelyn GAUTHIER
- Philippe EUVRARD

PRÉCISE qu'en l'absence du Maire, la Présidence de la CAO sera assurée par Mme Christiane CROZIER première adjointe

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 16 avril 2014.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 17 avril 2014.
LE MAIRE
André VOLLE.



.../...